

## DELIBERATION AVIS MODIF PLU BOINVILLE

2 messages

[mairie-dallainville2@orange.fr](mailto:mairie-dallainville2@orange.fr) <[mairie-dallainville2@orange.fr](mailto:mairie-dallainville2@orange.fr)>  
À : Secrétariat Mairie <[mairie@boinville-le-gaillard.fr](mailto:mairie@boinville-le-gaillard.fr)>

13 octobre 2025 à 14:05

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint la délibération 28-2025 donnant un avis favorable concernant la modification de votre PLU.

A priori une délib n'était pas forcément nécessaire je crois, mais dans le doute...

Cdt

Virginie

---

 [28 2025 AVIS MODIFICATION PLU BOINVILLE LE GAILLARD CL.pdf](#)  
82K

Secrétariat Mairie <[mairie@boinville-le-gaillard.fr](mailto:mairie@boinville-le-gaillard.fr)>  
À : [mairie-dallainville2@orange.fr](mailto:mairie-dallainville2@orange.fr)

13 octobre 2025 à 14:26

Bonjour,

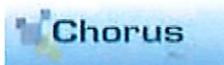
Bien reçu merci.

Cordialement.

Laura OULD-TATA  
Secrétaire Générale.

**Mairie de Boinville le Gaillard**  
4 Place du Prieuré  
78660 BOINVILLE LE GAILLARD  
Tel : 01.30.59.11.42  
Internet : [www.boinville-le-gaillard.fr](http://www.boinville-le-gaillard.fr)  
Mail : [mairie@boinville-le-gaillard.fr](mailto:mairie@boinville-le-gaillard.fr)

**Merci de nous envoyer vos factures via Chorus Pro.**



[Texte des messages précédents masqué]

Par Maile le 13/10/2025

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

Publié le

ID : 078-217800093-20251008-28\_2025-DE

Berger  
Levraud

COMMUNE  
D'ALLAINVILLE-AUX-BOIS  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-28

Date de convocation

29/09/2025

Date d'affichage

30/09/2025

Nbre de Conseillers

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

L'an deux mille vingt-cinq, le huit octobre, à 19 heures 30, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de M. QUINTON Gilles, Maire.

**Etaient présents :**

M. Gilles QUINTON, M. Xavier CHARRON, Mme Gwénaëlle FONTANA, Mme Virginie OMONT, M. Jacky PAULAT, M. Pascal PRUVOST, M. Guillaume FAMEL, M. Régis FRANCHI et Mme Florie PENDINO.

**Absents excusés et représentés :**

Mme Jacqueline ROBILLARD donne pouvoir à M. Xavier CHARRON, M. Sébastien BLIN donne pouvoir à M. Gilles QUINTON.

Mme Gwénaëlle FONTANA a été élue secrétaire

**OBJET :** Avis modification n°1 du PLU de Boinville-le-Gaillard

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 123-9 du code de l'urbanisme soumettant le projet du plan Local d'Urbanisme pour avis aux personnes publiques associées et notamment aux communes limitrophes,

Considérant qu'en date du 18 juillet 2025, la commune de Boinville-le-Gaillard a adressé à la commune le projet de modification de son PLU arrêté pour émettre un avis en tant que commune limitrophe,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité par 11 Voix POUR, 0 Voix CONTRE, 0 Abstention**

**Emet un avis favorable à la modification du PLU de la commune de Boinville-le-Gaillard.**

Pour extrait au Registre,  
en mairie d'ALLAINVILLE-AUX-BOIS, le 08/10/2025,

Le Maire,  
Gilles QUINTON



Le Maire soussigné, certifie que la délibération N° 2025-28 a été affichée en mairie le 08/10/2025 et rendue exécutoire conformément aux dispositions de la loi du 02.03.1982, modifiée et complétée par la loi du 22.07.1982, et adressée à Monsieur le Sous-Préfet de RAMBOUILLET le 08/10/2025.